



APTITUDES AMENAGEMENT

Siège social : 11 rue Eucher Girardin 42300 Roanne - Tél : 04 77 70 55 37
Agence de Roanne : Espace Saint Louis Rue Raffin 42300 Roanne – Tél/fax : 04 77 71 28 82
aptitudes.amenagement@orange.fr

Sommaire

I-PREAMBULE	3
Le contexte méthodologique.....	4
II-LES ORIENTATIONS DU PADD	5
Préserver l'identité de la commune.....	6
Favoriser le maintien de l'économie locale	7
Préserver le patrimoine naturel et paysager de la commune.....	8
Représentation graphique du P.A.D.D.....	9

PREAMBULE

LE CONTEXTE METHODOLOGIQUE

Le diagnostic expert réalisé par le bureau d'études et le diagnostic partagé réalisé par les habitants ont mis en avant les points forts et les points faibles de la commune et ont ainsi permis d'identifier les enjeux du territoire de SAINT SIXTE.

En prenant en compte les différentes contraintes, ainsi que les éléments porteurs de développement, cette démarche interactive et participative a permis de construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune.

Ce projet repose ainsi sur 3 grands enjeux prioritaires pour le développement de la commune à l'horizon des 10 ans à venir. Il s'agit :

⇒ de **PRESERVER L'IDENTITE DE LA COMMUNE**

⇒ de **FAVORISER LE MAINTIEN DE L'ECONOMIE LOCALE**

⇒ de **PRESERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER DE LA COMMUNE**

Ces 3 objectifs de développement font chacun l'objet d'une fiche particulière au sein de laquelle un constat est rappelé, et des orientations générales sont définies. Celles-ci déterminent la politique d'ensemble que la commune de SAINT SIXTE souhaite mettre en œuvre pour conforter les éléments moteurs de son développement et pour apporter des réponses aux problèmes mis en évidence dans les diagnostics expert et partagé.

LES ORIENTATIONS DU P.A.D.D

ENJEU N°1

PRESERVER L'IDENTITE DE LA COMMUNE

CONSTAT

La commune de SAINT SIXTE est une commune rurale dont le niveau démographique s'est stabilisée aux alentours de 600 habitants. Bien que toute proche de Boën, son relatif éloignement vis-à-vis des grands pôles urbains du département de la Loire, lui a permis de préserver un cadre de vie agréable et une homogénéité architecturale intéressante. Toutefois, la tendance à la dispersion des constructions nouvelles notamment en direction de Boën, et l'éloignement de certains hameaux tendent à nuire à la cohésion de la commune. L'objectif est de maintenir l'harmonie actuelle tant au niveau des équilibres entre milieux agricoles, naturels et urbanisés qu'au niveau démographique.

IL S'AGIT DE :

- **Favoriser le développement urbain autour du bourg et étoffer les principaux hameaux** afin de recréer de véritables cœurs de village et de favoriser la fréquentation des commerces et les rencontres entre habitants
- **Maîtriser le développement pavillonnaire** en direction de Boën
- **Préserver l'homogénéité du bâti traditionnel**, élément fort d'identité de la commune
- **Préserver les équilibres entre les milieux** (naturels, agricoles et urbains) et donc la qualité du cadre de vie
- **Faciliter les liaisons et dessertes des différents hameaux** afin de favoriser les déplacements des personnes dépendantes
- **Accroître l'offre de logements locatifs**, afin de favoriser l'accueil de jeunes ménages et le renouvellement de la population et par conséquent le maintien du niveau démographique et de la vie du village
- **Anticiper la création d'un pôle d'accueil multigénérationnel de petite taille** afin de satisfaire aux besoins des différentes générations

ENJEU N°2

FAVORISER LE MAINTIEN DE L'ECONOMIE LOCALE

CONSTAT

Si la principale activité économique de la commune reste l'agriculture avec 17 exploitations agricoles, SAINT SIXTE dispose toutefois, d'une des plus importantes entreprises du canton (Ets Bourg) ainsi que d'une dizaine d'entreprises artisanales et deux commerces de proximité. Au total, 72 emplois ont été recensés en 2005 sur la commune. Le projet de Bar Auberge porté par la municipalité est par ailleurs de nature à créer une nouvelle dynamique économique en centre bourg.

IL S'AGIT DE :

- **Favoriser le maintien, le développement et la reprise des entreprises locales**
- **Encourager le développement d'activités complémentaires au Bar Auberge**, notamment touristiques et de loisirs
- **Pérenniser les structures commerciales existantes** par la diversification de leur offre commerciale et de services
- **Préserver les exploitations agricoles**, tant dans leur dimension d'activité économique que d'entretien et de gestion des paysages

ENJEU N°3

PRESERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER DE LA COMMUNE

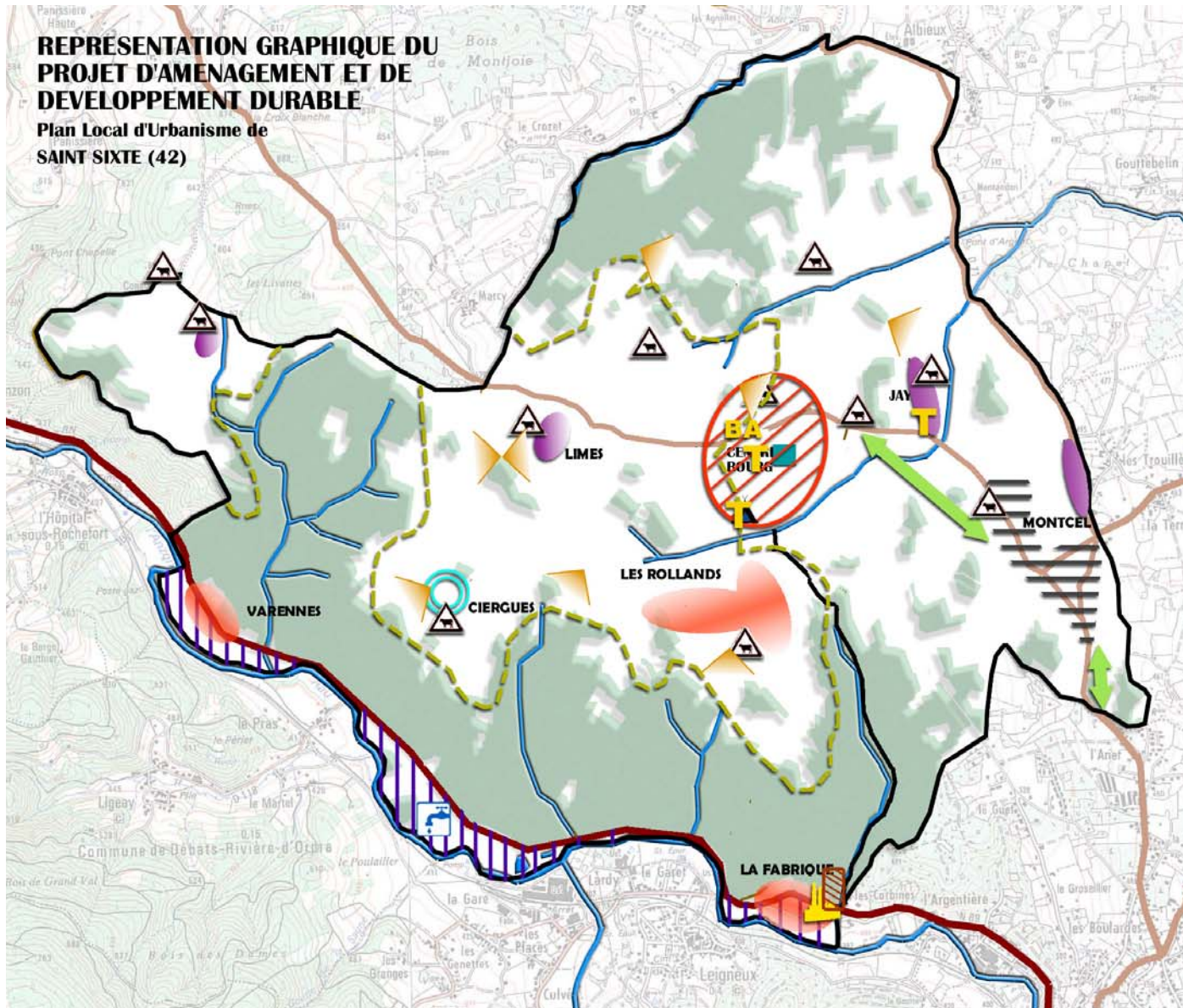
CONSTAT

Située sur les premiers contreforts des Monts du Forez, le territoire communal marque la transition entre la plaine et les Monts du Forez. Largement contraint par la topographie, l'utilisation du sol par l'homme et notamment l'agriculture se limite aux pentes les plus douces, tandis que les versants escarpés du Lignon sont largement boisés. La partie du territoire correspondant au plateau offre des vues souvent lointaines voire panoramiques tantôt sur la plaine tantôt sur les Monts du Forez, qui par leur volume imposant apparaissent comme infranchissables.

Sur le plan écologique le territoire communal recèle des secteurs intéressants. Il s'agit en particulier, de la ZNIEFF I intitulé « Plateau de Saint-Sixte » ainsi que du site Natura 2000, correspondant à la vallée du Lignon.

IL S'AGIT DE :

- **Protéger les milieux naturels sensibles**
- **Maintenir les zones d'expansion des crues en bordure du Lignon/Anzon**
- **Protéger les ressources en eau**
- **Préserver la qualité des cours d'eaux**
- **Favoriser l'entretien et la diversité des paysages par le maintien du domaine agricole**
- **Encourager le développement des énergies renouvelables**
- **Préserver les points de vues remarquables**, notamment du développement des boisements et favoriser l'entretien de ceux-ci
- **Proscrire l'urbanisation en ligne de crête** et mettre fin au mitage



- DEFI N°1**
Préserver l'identité de la commune
- Favoriser l'accueil de nouveaux logements en périphérie immédiate du centre bourg
 - Hameaux à préserver
 - Hameaux à étoffer
 - Anticiper la création d'un pôle multigénérationnel (petite enfance, personnes âgées...)
 - Liaisons à améliorer
 - Silhouette du hameau à préserver
 - Coupures à préserver
 - Maîtriser le développement pavillonnaire
- DEFI N°2**
Favoriser le maintien de l'économie locale
- Permettre le maintien et le développement de la principale industrie locale
 - Permettre l'accueil d'artisans locaux
 - Favoriser l'accueil d'hébergements et d'activités touristiques en partenariat avec le Bar Auberge
 - Préserver les exploitations agricoles
- DEFI N°3**
Préserver le patrimoine naturel et paysager
- Entretenir les massifs boisés
 - Préserver le domaine agricole
 - Maintenir la qualité des cours d'eaux
 - Protéger les ressources en eau
 - Préserver les principaux points de vue
 - Maintenir les zones d'expansion des crues
 - Zone à forte sensibilité écologique (ZNIEFF I)